

Gouvernance bioculturelle et résilience climatique

Analyse de l'expérience de l'ANAPAC RDC et de la valorisation des savoirs endogènes en République Démocratique du Congo



Conservation



Communautés



Climat

Sommaire

01

Contexte et enjeux climatiques en RDC

Le rôle stratégique de la RDC dans la régulation climatique mondiale

03

L'ANAPAC RDC : catalyseur de la gouvernance

Plateforme nationale pour la protection des territoires de vie

05

Preuve scientifique de l'efficacité

L'efficacité des systèmes de gestion traditionnels

07

Genre, jeunesse et transmission

Le social au cœur de l'adaptation

09

Recommandations stratégiques

Vers une conservation inclusive en RDC

02

Fondements conceptuels des savoirs endogènes

Un système de connaissances dynamique et holistique

04

Cadre juridique et sécurisation foncière

Avancées historiques et défis structurels

06

Agroécologie et souveraineté alimentaire

Piliers de la résilience communautaire

08

REDD+ et garanties sociales

Opportunités de financement et risques

La RDC, acteur pivot de la régulation climatique mondiale



Un patrimoine forestier exceptionnel

La RDC abrite plus de 60% des forêts du bassin du Congo, le deuxième plus grand massif forestier tropical de la planète après l'Amazonie. Cet écosystème joue un rôle crucial dans la régulation du climat mondial.



Une crise climatique globale

Dans un contexte de crise climatique où les écosystèmes et populations marginalisées subissent des pressions sans précédent, l'**émergence des savoirs endogènes comme stratégie d'adaptation** devient une nécessité tant écologique que sociale.



L'ANAPAC RDC : Fer de lance du changement

L'Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire en RDC s'est imposée comme le fer de lance de cette dynamique, plaidant pour une reconnaissance des peuples autochtones et communautés locales (PACL) comme **détenteurs de solutions scientifiques et techniques ancestrales**.



Mission de l'ANAPAC RDC

Transformer les traditions en outils de résilience tout en explorant le cadre institutionnel et les défis politiques qui jalonnent la sécurisation des territoires de vie.

Savoirs endogènes : Un système de connaissances dynamique et holistique

Qu'est-ce que le savoir endogène ?

Le concept de **savoir endogène**, souvent qualifié de savoir écologique traditionnel (TEK), ne doit pas être perçu comme une relique du passé, mais comme un **système de connaissances dynamique, holistique et adaptatif**.

Ces savoirs sont le résultat d'une **observation fine et séculaire des processus naturels**, permettant aux communautés de développer des réponses spécifiques aux variations environnementales. En RDC, cette intelligence collective se manifeste par une capacité unique à lire les signaux de la nature.

Approche systémique vs. science occidentale

Science occidentale

Tendance à **isoler les variables** et à analyser les phénomènes de manière réductrice.

Savoirs endogènes

Approche **systémique intégrant les dimensions spirituelles, sociales et techniques**.

💡 Cette vision holistique permet une **planification sur plusieurs générations**, essentielle pour anticiper et s'adapter aux impacts climatiques de manière proactive.

Les quatre catégories de savoirs



Connaissances Traditionnelles

Caractéristiques : Observations directes, enseignements oraux, partage d'expériences

Application : Ajustement des cycles de culture et identification des changements météorologiques



Savoirs Écologiques

Caractéristiques : Compréhension des dynamiques du système (sol, faune, flore)

Application : Gestion durable des ressources forestières et maintien des équilibres écosystémiques



Savoirs Techniques

Caractéristiques : Innovations dans la production alimentaire, médecine traditionnelle, artisanat

Application : Développement de variétés agricoles résilientes et soins de santé communautaires



Expressions Culturelles

Caractéristiques : Rites, tabous, sites sacrés, chants et danses

Plateforme nationale pour la protection des territoires de vie



Mission fondamentale

L'ANAPAC RDC agit comme une **plateforme nationale dédiée à la promotion, la reconnaissance et la sécurisation des Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC)**. Sa mission est ancrée dans la conviction que la sécurisation des droits territoriaux est le préalable indispensable à toute stratégie d'adaptation efficace.



Un enjeu critique

L'instabilité des autochtones sur leurs terres entraîne une **perte de moyens de subsistance et accentue leur pauvreté**, ce qui affaiblit leur capacité de gestion durable de la biodiversité. Ce travail de documentation est crucial car, dans de nombreux contextes, les efforts de conservation menés par les communautés restent ignorés ou non reconnus officiellement.

32

APAC identifiés

678 000

hectares couverts

Soit environ 0,3% du territoire national

Axes stratégiques d'intervention



Identification et cartographie des APAC



Plaidoyer pour la reconnaissance légale



Renforcement des capacités locales

Sites APAC et leurs caractéristiques de conservation

Tableau des sites APAC identifiés

Site APAC	Province / Territoire	Superficie	Caractéristiques
Kisimbosa	Nord-Kivu / Walikale	15 101 ha	Ressources liées aux rites culturels ; sécurisation par foresterie communautaire
Bembiteli	Tshopo / Banalia	10 ha	Haute séquestration de carbone (225,8 t/ha) ; présence d'Okapis
Bushobuyo lo	Kasaï / Mweka	En cours	Ressources en lien avec les rites culturels locaux ; cartographie planifiée
Bongualole	Équateur / Ingende	721 ha	Terroir à usage durable et collectif ; moyens de survie durable
Mwanga	Maniema / Kailo	500 ha	Espace culturel protégé ; processus de sécurisation engagé
Ikulu-Aloleke	Mai-Ndombe / Kiri	2 000 ha	État de conservation exceptionnel ; lien mystique au territoire

i Note méthodologique : Le processus d'identification des APAC ne se limite pas à un exercice technique de délimitation géographique. Il s'agit d'un **acte politique visant à rendre visibles des systèmes de gestion qui préexistent aux cadres législatifs modernes.**



Documentation complète

La documentation inclut :

- ✓ Collecte de données biologiques et socio-économiques
- ✓ Production de supports audiovisuels
- ✓ Sensibilisation du public et des décideurs nationaux

Données 2022

32

APAC identifiés

678K

hectares

Avancées historiques et défis structurels



Une avancée historique : Loi n° 22/030

La reconnaissance légale des droits des peuples autochtones pygmées a franchi une étape historique avec la promulgation de la **Loi n° 22/030 du 15 juillet 2022**.

Cette loi assure la **promotion et la protection des droits de ces peuples**, consacrant leur accès à la terre et aux ressources naturelles selon leurs coutumes. Pour l'ANAPAC, ce texte constitue un levier majeur pour transformer les APAC en entités juridiquement protégées.



Défis de mise en œuvre structurels

Cependant, la mise en œuvre de ces droits se heurte à des **défis structurels**. Dans la province du Mai-Ndombe, l'ANAPAC a accompagné les communautés dans la constitution de dossiers de demande de Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL).

Bien que les enquêtes publiques n'aient révélé aucune contestation et que les dossiers soient techniquement complets, une certaine **"mauvaise volonté politique"** des autorités provinciales a été observée, retardant l'octroi des titres définitifs.

Intégration dans le PNA 2022-2026

L'intégration des savoirs autochtones dans les politiques climatiques nationales marque un progrès notable.

Approche inclusive

Le PNA prévoit le renforcement des capacités avec accent sur le genre et les peuples autochtones.

Chronologie législative

15 juillet 2022

Promulgation de la Loi n° 22/030 sur la protection des droits des peuples autochtones pygmées

2022-2023

Constitution des dossiers CFCL dans le Mai-Ndombe

2022-2026

Plan National d'Adaptation (PNA) avec intégration des savoirs autochtones



Nécessité d'un plaidoyer continu pour aligner les

L'efficacité des systèmes de gestion traditionnels


Démonstration empirique de la supériorité des systèmes traditionnels

L'un des apports les plus significatifs de l'expérience de l'ANAPAC est la **démonstration empirique de la supériorité des systèmes de gestion traditionnels** en termes de conservation.

Les études menées dans la forêt de **Bembiteli** révèlent que les zones gérées selon les savoirs endogènes séquestrent des **quantités massives de carbone**, contribuant ainsi directement à l'atténuation du changement climatique.

Intégrité écologique supérieure

L'analyse de la biodiversité montre que les sites à accès restreint pour des raisons mystico-culturelles, tels que les sites **Angayo et Ganza**, présentent une intégrité écologique bien supérieure aux zones exploitables.

 La présence d'espèces emblématiques et menacées comme **l'Okapi et le pangolin géant** dans ces territoires témoigne de l'efficacité des règles coutumières de contrôle et de sanction.

Indicateurs de performance scientifiques

Séquestration de Carbone

225,8 t/ha

Échantillon de 10 hectares à Bembiteli

Implication politique : Valorisation des forêts autochtones comme puits de carbone prioritaires

Diversité Faunique

107 espèces

Animales recensées, dont espèces en danger

Implication politique : Efficacité des interdits rituels comme mécanismes de conservation

Intégrité de l'Habitat

Forêts intactes et connectées plus résistantes aux chocs climatiques

Agroécologie et souveraineté alimentaire : Piliers de la résilience



Transformation des systèmes alimentaires

L'adaptation au changement climatique en RDC passe inévitablement par la **transformation des systèmes alimentaires**. Les communautés autochtones et locales ont développé des approches agroécologiques qui **minimisent l'utilisation d'intrants externes tout en maximisant la biodiversité cultivée**.



Pratiques agroécologiques innovantes

En collaboration avec des organisations comme la **COPACO-PRP**, les paysans congolais redécouvrent des pratiques ancestrales :



Fertilisants bio
(neem, tabac)



Jachère régénérative



Association de cultures



Souveraineté alimentaire

Le concept de "**souveraineté alimentaire**" prend tout son sens, avec la création de restaurants de la souveraineté alimentaire et l'organisation de festivals d'aliments traditionnels pour promouvoir la consommation locale sous le slogan "**Mangeons congolais**".



Un défi immense



80M
hectares arables



1%
seulement cultivé

Le pays reste fortement dépendant des importations alimentaires.



Impératif : L'intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques nationales est cruciale pour assurer une croissance inclusive et une sécurité alimentaire durable.

Le social au cœur de l'adaptation climatique



Le rôle des femmes autochtones

L'expérience de l'ANAPAC souligne que l'adaptation climatique est un processus éminemment social où **les femmes et les jeunes jouent des rôles de premier plan**.

Les femmes autochtones, en particulier, sont **les gardiennes de la biodiversité domestique et des connaissances liées aux plantes médicinales et à la collecte de l'eau**.



Transmission intergénérationnelle

La transmission des savoirs aux jeunes générations est un **défi majeur** identifié par l'ANAPAC. L'érosion des pratiques traditionnelles sous la pression de la mondialisation menace la résilience à long terme.

Pour contrer cette tendance, des initiatives comme "l'arbre à rêve" et la création de **centres d'éducation environnementale pour les enfants autochtones** visent à réenraciner la jeunesse dans ses valeurs culturelles tout en la formant aux enjeux climatiques modernes.

Intégration dans le PNA

Le PNA de la RDC intègre cette dimension en élaborant une **stratégie genre spécifique à l'adaptation**, visant à lever les barrières qui limitent l'accès des femmes aux ressources financières et à la terre.

Ambassadeurs du climat

Ces jeunes, souvent désignés comme **ambassadeurs du climat**, deviennent les ponts entre les savoirs ancestraux et les besoins d'innovation technique.



Dimensions sociales clés

-  **Autonomisation des femmes**
Gardiennes des savoirs traditionnels
-  **Transmission aux jeunes**
Contre l'érosion culturelle
-  **Équité genre**
Accès aux ressources et décisions
-  **Dialogue intergénérationnel**
Anciens ↔ Jeunes

♥ L'adaptation climatique est avant tout un processus social qui nécessite l'implication de

Opportunités de financement et risques pour les communautés



REDD+ : Double tranchant

Le mécanisme REDD+ (Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts) représente à la fois **une opportunité de financement** et **un risque pour les peuples autochtones**.

Monitoring rigoureux des SNSE

L'ANAPAC mène un travail rigoureux de monitoring du respect des **Standards Nationaux Socio-Environnementaux (SNSE)** dans les projets pilotes REDD+ en RDC.

L'organisation a identifié **huit critères spécifiques** garantissant que les activités REDD+ ne se fassent pas au détriment des communautés.

Irrégularités identifiées

Les enquêtes de terrain menées dans des zones comme **Mambasa (Ituri)** et **Eco Makala (Nord-Kivu)** ont révélé des irrégularités :

✘ Consultations superficielles

✘ Manque de bénéfices directs

Recommandation : Renforcer la surveillance locale par des **moniteurs communautaires formés**, capables de documenter les violations des droits fonciers et de s'assurer que le **CLIP** (Consentement Libre, Préalable et Informé) est réellement appliqué.

Quatre critères SNSE clés

11 Critère 11

Objectif : Amélioration des moyens de subsistance à long terme

Risque : Absence d'infrastructures de base ou d'activités génératrices de revenus

14 Critère 14

Objectif : Respect du Consentement Libre, Préalable et Informé (CLIP)

Risque : Signatures obtenues sans compréhension réelle des enjeux du projet

16 Critère 16

Objectif : Respect des droits fonciers et coutumiers sur les ressources

Risque : Accaparement des terres au profit de porteurs de projets extérieurs

19 Critère 19

Objectif : Préservation des sites culturels et des savoirs endogènes

Recommandations stratégiques pour une conservation inclusive

1

Accélérer la sécurisation foncière

Transformer les engagements législatifs (Loi 22/030) en titres fonciers concrets (CFCL) pour les communautés, en levant les blocages politiques provinciaux.

2

Garantir l'accès direct au financement climatique

Mettre en place des mécanismes de financement flexibles qui parviennent directement aux organisations de base des PACL, sans passer par de multiples intermédiaires.

3

Intégrer systématiquement les savoirs endogènes dans les CDN

Assurer que les Contributions Déterminées au niveau National et les plans de biodiversité (SPANB) reconnaissent et valorisent les pratiques autochtones comme mesures d'adaptation prioritaires.

4

Renforcer le leadership des femmes et des jeunes

Soutenir les programmes d'autonomisation économique des femmes et les initiatives de transmission intergénérationnelle pour pérenniser les savoirs.

5

Promouvoir la recherche collaborative et la justice cognitive

Encourager les partenariats entre universités et communautés autochtones basés sur le respect mutuel et le partage équitable des bénéfices de la connaissance.

Vision pour la RDC

L'expérience de l'ANAPAC RDC démontre que la **valorisation des savoirs endogènes n'est pas une option, mais une condition fondamentale** de la réussite de l'adaptation au changement climatique en République Démocratique du Congo.

Les peuples autochtones et les communautés locales sont **les véritables gardiens de la biodiversité et des puits de carbone**, et leurs territoires de vie constituent les systèmes de conservation les plus résilients du pays.

★ La République Démocratique du Congo a l'opportunité de devenir un **modèle mondial de conservation inclusive**.

En plaçant les territoires de vie et les savoirs endogènes au cœur de sa stratégie climatique, le pays pourra :

